

Troisième publication

1. *Raison sociale (nom) et siège de la société anonyme dissoute: SCARPAM S.A. en liquidation, Sion*
2. *Décision de dissolution par: l'assemblée générale extraordinaire*
3. *Date de la décision: 27.06.2004*
4. *Echéance de préavis des créances: 31.08.2004*
5. *Adresse pour la déclaration des créances: Chantel Loye, chemin des Nendards 2, 1964 Conthey*
6. *Indication: Il est instamment demandé aux créanciers de la société anonyme dissoute d'annoncer leurs prétentions.*
7. *Remarques: application de l'article 747, alinéa 3 CO): l'assisté se réserve la faculté de procéder à une répartition anticipée des actifs.*

Coutaz & Fanti, Avocats  
1951 Sion

(02346126)